

VICARIAT APOSTOLIQUE DE KABGAYI
Service des écoles

Contrat d'engagement N° 21

Entre les soussignés

abbé Joseph Directeur des écoles de Jauja

représentant le Missionnaire Inspecteur des écoles du Vicariat de Kabgayi, lui-même délégué par
le Représentant Légal du Vicariat de Kabgayi

et le nommé NE MEYE ISAAC

Fils de Ndamwete Garasi et de Ndangyubuhadsi

originaire de la colline Janja chefferie Bukonya

sous/chef-fief Munanira territoire Ruhengeri

d'autre part ;

Il a été convenu ce qui suit :

1) Le contractant de seconde part s'engage à servir sans contrainte en qualité de moniteur
d'enseignement pour un terme de 3 ans

commençant le 15/9/54 et prenant fin le 14/9/57

Il reconnaît à l'employeur le droit d'imposer des règlements scolaires.

2) L'employeur s'engage à payer au contractant un salaire mensuel comprenant un salaire de base
de 360

allocation épouse 50

allocation enfants (s) 25

indemnité de logement 30

L'employeur,

Fait à Janja le 15/8/1954

Le contractant de 2^e part.

Tremy

Visé par nous,

Administrateur Territorial.

23.7.54

